

Arrêté modifiant les arrêtés du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques des examens moto et PL

SOMMAIRE

I - MOTO

- Les observations terrain à l'origine de la modification des épreuves [p3]
- Allure réduite [p4 à 8]
- Allure plus élevée : le freinage [p9 et 10]
- Allure plus élevée : l'évitement [p11 et 12]
- La conduite autonome [p13]

II - GROUPE LOURD

- Les observations terrain à l'origine de la modification des épreuves [p14]
- Augmentation des seuils et phase « compatibilité » [p15 et 16]

III - DURÉE DES ÉPREUVES

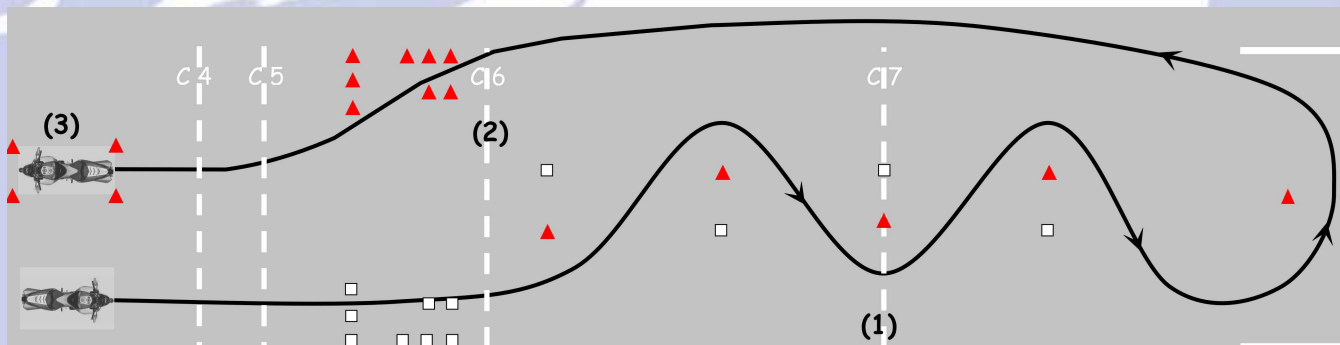
- Examen des catégories A1, A2, A , BE, C1, C1E , C, CE, D1, D1E, D et DE [p17]

MOTO :

Observations et retour terrain

Les constatations :

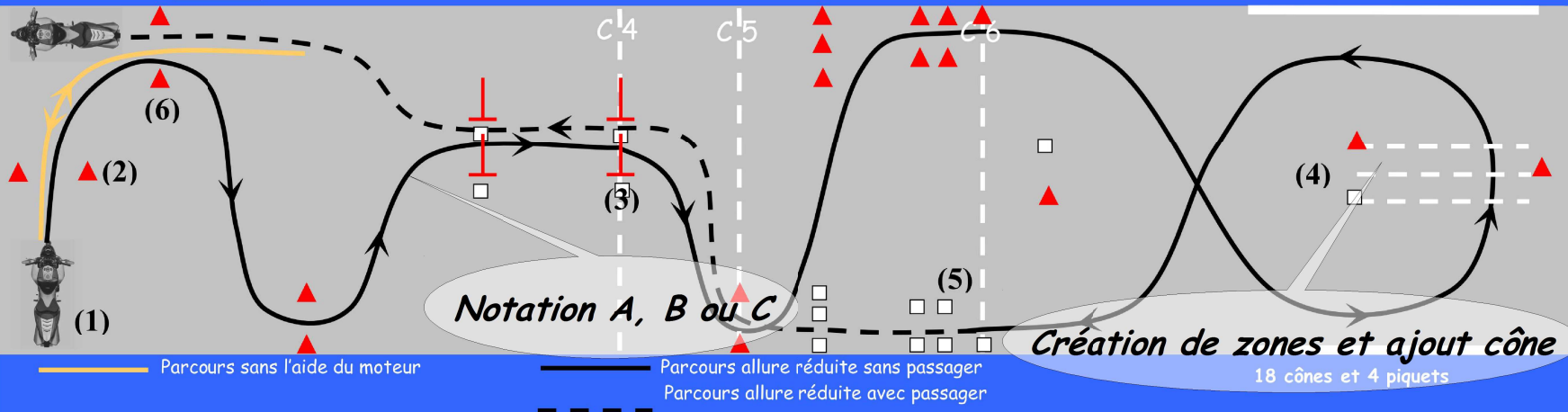
- ✓ Allure au pas : des candidats visent le B.
- ✓ Arrêt et départ en (4) : difficultés d'évaluation.
- ✓ Freinage : 1/2 tour avec plusieurs pieds au sol et anticipation du freinage avant C6.
- ✓ Évitement : 1/2 tour avec plusieurs pieds au sol et trajectoire hors piste pour la réalisation de l'évitement.



- ✓ Consignes conduite autonome : difficultés liées à la particularité de la liaison radio

MAITRISE DE LA MOTO A ALLURE REDUITE HORS CIRCULATION

1



DEPLACEMENT SANS L'AIDE DU MOTEUR

- ✓ Départ moto en (1)
- ✓ Pousser la moto sens (1) vers (6)
- ✓ Arrêt après franchissement porte (6)
- ✓ Reculer sens (6) vers (1)
- ✓ Arrêt moto en (1)

VERIFICATIONS

- ✓ Commandes
 - Moteur *ou*
 - Commandes d'embrayage et d'accélération
- ✓ Éléments techniques
 - Niveau d'huile moteur *ou*
 - Transmission
- ✓ Éclairage et accessoires de sécurité
 - Éclairage avant *ou*
 - Indicateurs de changement de direction

EVALUATION	A	B
Exercice correctement réalisé	X	
Une erreur		X
Chute de la moto		X
Casque manifestement inadapté		X

DEPLACEMENT A ALLURE REDUITE

- ✓ Départ moto en (1)
- ✓ Parcours sens (1) vers (5) sans passager
- ✓ Allure au pas de la porte (2) à la porte (3) (*)
- ✓ Arrêt marqué en (4)
- ✓ Arrêt en (5) avec prise passager
- ✓ Parcours sens (5) vers (6) avec le passager
- ✓ Fin exercice en (6)

(*) sauf véhicule équipé d'un changement de vitesse automatique

EVALUATION	A	B	C
Exercice correctement réalisé	X		
Une erreur		X	
Deux erreurs			X
Maitrise de l'embrayage non acquise (de 2 en 3)			X
Obstacle ou porte non franchi			X
Sortie de terrain, erreur de parcours			X
Arrêt (**)			X
Exercice non réalisé			X
Chute de la machine			X

(**) en dehors de la prise du passager et de l'arrêt prévu en (4)

MOTO

Allure réduite

Maîtrise de l'embrayage

Maîtrise de l'embrayage acquise (si nécessaire en combinaison avec l'accélérateur et/ou les freins) : notation A.

Maîtrise de l'embrayage (si nécessaire en combinaison avec l'accélérateur et/ou les freins) en cours d'acquisition (utilisation partielle) sur le parcours de (2) en (3) : notation B.

Maîtrise de l'embrayage (si nécessaire en combinaison avec l'accélérateur et/ou les freins) non acquise sur le parcours de (2) en (3) : notation C.

MOTO

Allure réduite

Maîtrise de l'embrayage

TRIPLE NOTATION A, B OU C.

Si l'inspecteur choisit d'utiliser le chronomètre, le barème suivant sera utilisé :

Nouveau chronométrage :

$C < 17s \leq B < 20s \leq A$

MOTO

Allure réduite

Maîtrise de l'embrayage

TRIPLE NOTATION A, B OU C.

Si l'inspecteur choisit de ne pas utiliser le chronomètre, il doit se référer aux critères suivants pour procéder à l'évaluation :

Maîtrise de l'embrayage acquise : utilisation combinée accélérateur et embrayage (éventuellement frein[s]) lors du franchissement des 3 portes : notation A

Maîtrise de l'embrayage en cours d'acquisition : utilisation combinée accélérateur et embrayage (éventuellement frein[s]) lors du franchissement de 2 portes : notation B.

Maîtrise de l'embrayage non acquise : utilisation combinée accélérateur et embrayage (éventuellement frein[s]) lors du franchissement de moins de 2 portes : notation C.

MOTO

Allure réduite

Arrêt et départ au point (4)

- Création d'une zone d'arrêt au point (4) :

Le candidat devra marquer l'arrêt, point de contact au sol de la roue avant, entre la 1ère ligne et celle située sur l'axe médian. A défaut la notation C sera appliquée.

- Création d'une zone neutralisée au départ en (4) :

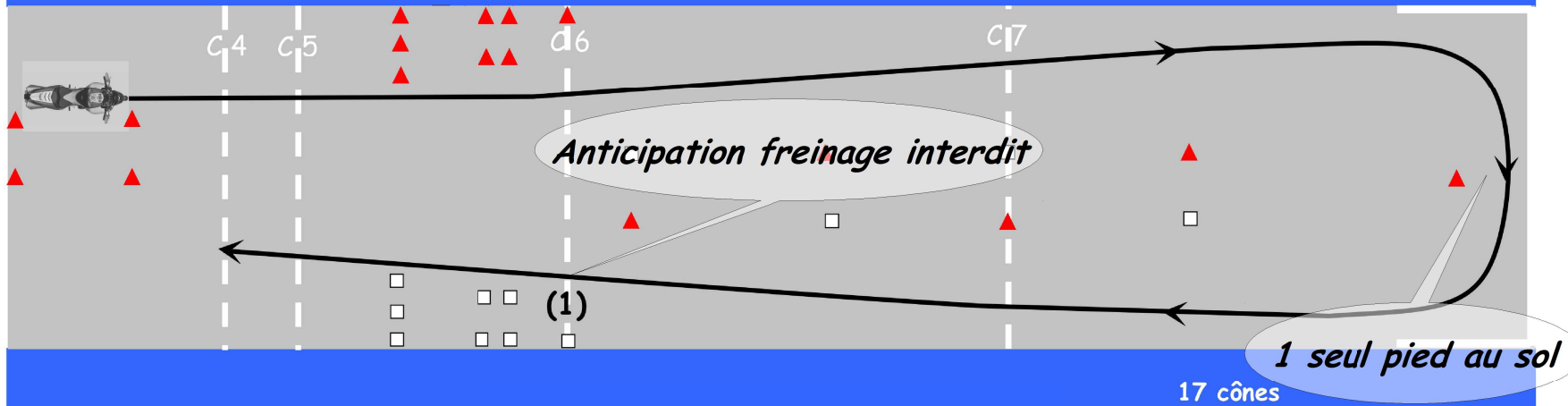
La zone neutralisée débutera du départ en (4), jusqu'au franchissement par la bande de roulement de la roue avant (point de contact au sol) de la ligne située dans l'axe du cône. En cas de calage, le candidat ne se repositionnera pas.

Un pied posé dans cette zone, même après le franchissement par la bande de roulement de la roue avant (point de contact au sol) de la ligne, ne sera pas pris en compte.

En revanche, un pied posé au sol, en sortie de zone neutralisée sera considéré comme une erreur.

- Ajout d'un cône en bout de ligne en (4).

A ALLURE PLUS ÉLEVÉE : FREINAGE



EXERCICE A REALISER

- ✓ Aller en 3^{ème} minimum (*)
- ✓ Demi-tour à droite
- ✓ Retour en 3^{ème} minimum (*)
- ✓ Passage en (1) à 50 km/h minimum
- ✓ Arrêt avant la ligne C5 piste sèche
- ✓ Arrêt avant la ligne C4 piste humide
- ✓ Fin exercice moto arrêtée

EVALUATION	A	B	C
Exercice correctement réalisé	X		
Une erreur		X	
Deux erreurs ou plus			X
Sortie de terrain, erreur de parcours			X
Anticipation du freinage d'urgence			X
Non respect vitesse minimum			X
Distance d'arrêt trop longue			X
Exercice non réalisé			X
Chute de la machine			X

(*) sauf véhicule équipé d'un changement de vitesse automatique



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

MOTO

Allure plus élevée

Freinage

Anticipation du freinage d'urgence :
freinage d'urgence déclenché avant la ligne C6, notation C.

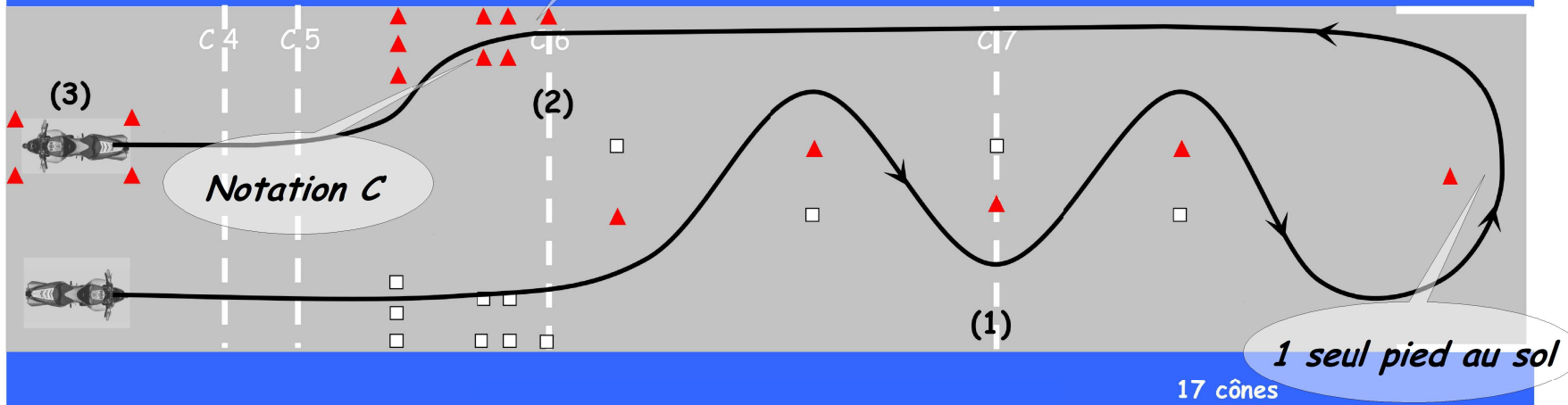
Un seul pied au sol toléré lors du 1/2 tour.

Définition des erreurs : pied au sol, c'est un pied qui touche le sol (notation B).

Un pied qui n'est plus sur le repose-pied et qui ne touche pas le sol n'est pas considéré comme une erreur. Un pied posé au sol à l'occasion du 1/2 tour n'est pas considéré comme une erreur.

Déplacement cône

A ALLURE PLUS ÉLEVÉE : ÉVITEMENT



EXERCICE A REALISER

- ✓ Slalom en 3^{ème} minimum, entrée par la droite (*)
- ✓ Passage en (1) à 40 km/h minimum
 - ✓ Demi-tour à gauche
 - ✓ Retour en 3^{ème} minimum (*)
- ✓ Passage en (2) à 50 km/h minimum
- ✓ Évitement en 3^{ème} minimum (*)
 - ✓ Arrêt de précision en (3)
 - ✓ Fin exercice moto arrêtée

(*) sauf véhicule équipé d'un changement de vitesse automatique

EVALUATION	A	B	C
Exercice correctement réalisé	X		
Une erreur		X	
Deux erreurs ou plus			X
Sortie de terrain, erreur de parcours			X
Non respect vitesse minimum			X
Cône(s) d'évitement renversé(s) ou déplacé(s)			X
Arrêt hors zone (3)			X
Exercice non réalisé			X
Chute de la machine			X



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

MOTO

Allure plus élevée

Évitement

Déplacement d'un cône d'évitement pour imposer un retour en ligne droite.

Notation C quel que soit le cône d'évitement déplacé ou renversé.

Définition des erreurs : renversement ou déplacement d'un ou plusieurs cônes de l'évitement : notation C

Un seul pied au sol toléré lors du 1/2 tour.

Définition des erreurs : pied au sol, c'est un pied qui touche le sol (notation B).

Un pied qui n'est plus sur le repose-pied et qui ne touche pas le sol n'est pas considéré comme une erreur. Un pied posé au sol à l'occasion du 1/2 tour n'est pas considéré comme une erreur.



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

MOTO Circulation

la conduite autonome

Suppression de l'annonce du début et de la fin de la conduite autonome.

GROUPE LOURD :

Observations et retour terrain

Les constatations :

- Un niveau d'exigence de l'épreuve HC moins élevé
 - IO moins préparée qu'auparavant.
 - Le poids de l'IE diminué.
 - Augmentation des taux de réussite « plateau » de 10 à 15 points selon les catégories.
- La phase « compatibilité » difficile à évaluer.

GROUPE LOURD

AUGMENTATION DU NIVEAU D'EXIGENCE DES ÉPREUVES HC

Catégorie	Nombre de points pour être reçu	Nouveaux seuils	augmentation
C1	12 / 18	14 / 18	+ 2 pts
C	14 / 21	17 / 21	+ 3 pts
C1E	16 / 27	23 / 27	+ 7 pts
CE	18 / 30	25 / 30	+ 7 pts
D1	14 / 21	17 / 21	+ 3 pts
D1E	18 / 30	25 / 30	+ 7 pts
D	14 / 21	17 / 21	+ 3 pts
DE	18 / 30	25 / 30	+ 7 pts
BE	14 / 23	19 / 23	+ 5 pts

PHASE « COMPATIBILITÉ » PLACÉE ENTRE LES PHASES « POSITIONNEMENT » ET « ATTELAGE »



FIÇHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

Catégorie CE

Candidat

Nom : _____
 Prénom : _____
 NEPH : _____

INTERROGATION ECRITE	E	C	1	2	3
PHASES					
1- Contrôle de l'immobilisation					
2- Vérification des documents de bord		C	1		
3- Vérifications générales					
4- Contrôles véhicule					
• État carrosserie / caisse / cabine / vitrage		C	1		
• Roues		C	1		
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		C	1		
• Chargement		C	1		
5- Compatibilité		C	1	2	
6- Contrôles remorque / semi-remorque					
• État général de la caisse		C	1		
• Roues		C	1		
• Chargement		C	1		
7- Mise en marche moteur		C	1		
8- Positionnement du véhicule tracteur (non évalué)					
9- Attelage	E	C	1	2	
10- Annonce dimensions et poids		C	1		
11- Feux		C	1		
12- Thème		C	1	2	3
13- Interrogation orale	E		1	2	3
14- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
15- Dételage		C	1	2	
Gestes et postures		C	1		
Total général					

Catégorie CE BON si total > à 24Pts

MANOEUVRE(S) - N° :			
M1	ECHEC	BON	
M2	ECHEC	BON	

BILAN FINAL **Nouveau seuil OBLIGATOIRE**

Observations :

Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité

TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie CE

POINTS	POINTS
Interrogation écrite	E, 0, 1, 2, 3
1. Contrôle de l'immobilisation (position de la commande et/ou voyant allumé)	0 1
2. Vérification des documents de bord (présence du porte-documents)	0 1
3. Vérifications générales verrouillage de la cabine	0 1
4. Contrôles du véhicule tracteur • État général carrosserie et vitrage Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière	0 1
• Roues Absence d'anomalie	0 1
• Taches Absence de tache sous le véhicule	0 1
• Chargement Absence d'anomalie	0 1
5. Contrôles remorque • État général de la caisse Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière	0 1
• Roues Absence d'anomalie	0 1
• Chargement Absence d'anomalie	0 1
6. Mise en marche du moteur annonce voyant(s) et anomalie(s), réglage siège et rétroviseurs	0 1
7. Positionnement du véhicule tracteur	0, 1 ou 2
8. Compatibilité des systèmes d'attelage, des connexions électriques, des connexions pneumatiques, des poids, des distances	0, 1 ou 2
9. Attelage accouplement, essai de traction, vérification verrouillage, branchement flexibles, suppression des dispositifs de stabilisation et d'immobilisation, mise en position « route » de la suspension le cas échéant	E, 0, 1 ou 2
10. Annonce dimensions et poids longueur, largeur, hauteur, masse maximale	0 1
11. Feux Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de gabarit	0 1

POINTS	POINTS
12. Thème tiré au sort	0, 1, 2 ou 3
I. Documents de bord, triangle, extincteur Présentation : 1) certificats d'immatriculation (tracteur et remorque) 2) certificats d'assurance (tracteur et remorque) 3) carte routière détaillée, taxe à l'essieu 4) constat amiable 5) manuel d'utilisation Présence 6) triangles de présignalisation, éthylotest 7) de(s) (l') extincteur(s) 8) vêtement de haute visibilité	
II. Feux, dispositifs de contrôles et accessoires 1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux 4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement : - de deux dispositifs de contrôles ; - d'un accessoire.	
III. Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces 1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace 2) liquide dépolluant (AdBlue/urée) 3) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein 4) rétroviseurs (état et fixation) 5) glaces et pare-brise (état et propreté) 6) essuie-glaces (état)	
IV. Pneumatiques, roues, suspension, direction 1) pneumatiques tracteur et remorque (bande de roulement, pression et flanc) 2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension), garde-boue 3) assistance de direction (niveau et explications)	
V. Caractéristiques de l'ensemble Présentation : 1) marque, type, puissance du véhicule tracteur 2) porte-à-faux avant (tracteur) et arrière (remorque) Vérification : 3) plaques de tare et immatriculation 4) disques de limitation de vitesses 5) dispositifs réfléchissants 6) dispositifs latéraux et anti-encastrement	
VI. Transport de marchandises 1) ouverture compartiment marchandises 2) état et étanchéité 3) poids, nature, répartition, arimage du chargement 4) fermeture compartiment marchandises	
13. Interrogation orale Questions de sécurité	E, 1, 2 ou 3
14. Vérification des systèmes de freinage mise en pression (1), vérification du parc (2).	E, 1, 2 ou 3
Bilan partiel (seuil pour 2 essais : 22 points)	
Manœuvre(s) , essai 1 et/ou 2	OUI NON
15. Dételage immobilisation tracteur, sol, immobilisation et stabilisation remorque/semi-remorque, débranchement flexibles, ouverture système attelage, dégagement	0, 1 ou 2
Gestes et postures	0 1
Bilan final (seuil pour être reçu : 25 points)	

Permis de conduire – Catégorie CE - Fiche de recueil

compatibilité

DURÉES DES ÉPREUVES

EVOLUTIONS

- passage unité moto à 17mn30, et nombre d'unités quotidien à 24.

et

- passage unité lourd à 30 mn et nombre d'unités quotidien à 14 :

*** HC articulés , circulation et BE complet = 2 unités.**

*** HC isolés et BE CIR = 1 unité.**



ENTRÉE EN VIGUEUR

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

1^{er} JUILLET 2014